



Education International
Internationale de l'Education
Internacional de la Educaci3n

<http://www.ei-ie.org>

EUROPEAN REGION-
ETUCE

REGION EUROPEENNE-
CSEE

Président

Ronnie Smith

Vice-Présidents

Paul Bennett
Odile Cordelier
J3rgen Lindholm
Monika Konczyk
Galina Merkoulova
Ulrich Th3ne



5, Bd du Roi Albert II, 9^e
1210 Bruxelles, Belgique
Tel +32 2 224 06 91/92
Fax +32 2 224 06 94
secretariat@csee-etuice.org
<http://www.csee-etuice.org>

Directeur européen

Martin R3mer

Trésorier

Walter Dresscher

CSEE

**Comité syndical européen de l'éducation
Région européenne de l'IE**

L'éducation: un outil dans les politiques d'insertion des Roms

Déclaration du CSEE à l'attention du Conseil Education du 20 mai 2011

Le CSEE demande aux institutions de l'Union européenne et aux Etats membres d'insister de manière plus soutenue sur le rôle des enseignants dans les politiques éducatives nationales et européennes en matière d'insertion des Roms.

Le CSEE, le Comité syndical européen de l'éducation, représente 135 syndicats d'enseignants en Europe et 12,8 millions d'enseignants de tous les niveaux de l'éducation. Le CSEE est un partenaire social dans l'éducation au niveau européen et une fédération industrielle de la CES, la Confédération européenne des syndicats. Le CSEE est la région européenne de l'Internationale de l'Education.

Le CSEE se félicite que la Présidence hongroise mette l'accent sur les thématiques liées aux Roms dans son agenda dans la mesure où la discrimination et l'exclusion sociale d'approximativement 10 à 12 millions de citoyens européens roms reste un problème non résolu du 21^{ème} siècle. Nous nous félicitons de la reconnaissance dans les récents documents politiques de l'UE¹ de l'efficacité des stratégies d'insertion sociale des Roms liée à l'inclusion des quatre piliers de l'intégration, à savoir l'éducation, l'emploi, la santé et le logement. Le CSEE se félicite du rôle central de l'éducation dans cette stratégie.

Le CSEE soutient l'approche selon laquelle la présence des enfants roms à l'école constitue une amélioration de l'éducation et l'accueil de la petite enfance. Nous partageons le projet de Conclusions du Conseil qui attache une importance toute particulière aux femmes et filles roms qui sont les plus vulnérables en termes d'exclusion sociale. Le CSEE se félicite du fait que ce document politique condamne la ségrégation dans l'éducation ainsi que la pratique d'étiqueter certaines écoles comme 'défavorisées'.

Toutefois, nous souhaiterions exprimer notre inquiétude quant aux points suivants:

1. L'approche partielle du document politique de l'UE. L'analyse de la situation des Roms présentée en données statistiques et de recherche ne tient pas compte du point de vue des intellectuels roms, des professeurs de romani et de culture rom, des experts roms et des romanologues. Nous soulignons que la création et la mise en oeuvre de stratégies européennes et nationales ne peut être efficace selon une approche d'aval

¹ Communication de la Commission: Cadre européen pour les stratégies d'intégration nationales des Roms jusqu'en 2020; Résolution du Parlement européen sur la stratégie UE d'inclusion des Roms; Projet de Conclusions du Conseil: Le cadre européen pour les stratégies d'intégration nationales des Roms, et document politique du Conseil de l'UE: Politiques de prévention visant à lutter contre l'abandon scolaire des enfants issus de milieux socioéconomiques défavorisés, y compris les Roms.

en amont : des personnes jouissant d'une connaissance approfondie et d'une expérience réelle de la culture, des coutumes et traditions roms doivent être conviées en qualité de conseillers.

2. L'enseignement fait appel à une approche holistique et inclusive de l'éducation et la formation tout au long de la vie pour tous. Nous appelons les institutions de l'UE et les états membres à investir davantage dans une éducation inclusive. Une éducation de haute qualité pour les Roms représente de nombreux défis : la formation continue des enseignants, un matériel spécifique de formation des enseignants, des méthodes d'apprentissage alternatives, une conception spécifique des programmes scolaires, la formation de médiateurs scolaires, le recrutement de plus de travailleurs sociaux, la mise en place de conseils et d'orientation scolaires, etc.
3. Les stratégies à l'égard des Roms tant au niveau national qu'eupéen doivent d'une part relever le défi de l'accès mais aussi celui du taux de décrochage scolaire précoce. L'environnement scolaire mis en place depuis des siècles afin de servir nos sociétés occidentales n'a pu répondre aux besoins des Roms et de leur culture. Des méthodes de classes ouvertes, des méthodes alternatives d'enseignement peuvent contribuer à la baisse du décrochage scolaire précoce non seulement pour les Roms mais aussi pour les autres migrants et jeunes socio-économiquement désavantagés. S'agissant des réformes dans l'éducation, un investissement et une implication réelle des experts roms de l'éducation est essentielle.
4. Nous désapprouvons fermement que les documents politiques sur l'insertion des Roms et les politiques éducatives récentes des institutions européennes demandent à l'enseignant d'assumer un grand nombre de rôles, tout en n'encourageant pas les états membres à construire des stratégies efficaces et effectives visant à protéger et à soutenir les enseignants face à l'accumulation des responsabilités. La Commission européenne considère les enseignants à la fois comme éducateurs et individus, comme des apprenants continus, des chercheurs, des administrateurs, des parents, les conseillers des étudiants et des réformateurs qui seraient capables de renouveler leurs méthodes à quelque moment que ce soit. Parallèlement, la population enseignante est vieillissante, des enseignants ont été renvoyés dans le contexte de crise dans de nombreux pays de l'UE, leur charge de travail a augmenté proportionnellement au nombre d'étudiants par classe, et leur salaire n'est pas gratifiant. Au regard de ces faits, les stratégies d'inclusion des Roms augmentent la responsabilité des enseignants sans émettre de suggestions quant à la manière de se préparer "à gérer de nouvelles demandes", de payer le perfectionnement professionnel, ou de remplacer les enseignants qui seront en formation. Le CSEE invite dès lors les institutions européennes et les états membres à résoudre la question des enseignants comme partie intégrale des stratégies à l'égard des Roms.
5. En plus du développement professionnel des enseignants, par lequel ceux-ci apprennent à enseigner à des classes roms ou multiculturelles, la formation et le développement professionnels des enseignants au niveau personnel devrait aussi être pris en compte : le comportement face à d'autres groupes culturels et la compréhension mutuelle sont pertinents et restent à améliorer.

6. Le CSEE soutient le document de discussion politique relatif aux incitants visant à motiver les enseignants travaillant dans des écoles défavorisées. Toutefois, les institutions européennes doivent prendre en considération le fait que cet aspect renforce la ségrégation tant dans les écoles que des écoles elles-mêmes. Il est également à souligner que, dans les 12 nouveaux états membres de l'UE, la préparation du système éducatif dans son ensemble à l'éducation des Roms doit être reprise à zéro; ces incitants devraient dès lors atteindre non seulement les écoles mais également une large majorité d'enseignants.
7. Nous invitons les états membres à investir davantage dans l'éducation afin de mettre en place des services de conseils et d'orientation dans toutes les écoles, afin d'aider les étudiants de milieux défavorisés.
8. Nous insistons sur la nécessité de prendre en considération l'éducation depuis une approche holistique: il est inacceptable pour le CSEE que le document de discussion politique du Conseil² compare le décrochage scolaire d'étudiants défavorisés à des prétendues inadéquations entre l'éducation et les besoins du marché du travail. De nombreux Roms vivent dans des régions où le taux de chômage est le plus élevé du pays (par exemple en Europe centrale et orientale). Ce n'est pas l'adéquation de l'éducation au marché du travail qui motivera les étudiants de ces régions à rester à l'école. Tous les aspects de l'éducation devraient être utilisés afin de motiver les enfants à rester à l'école et à contribuer à leur épanouissement personnel.
9. Il est nécessaire d'encourager les établissements de formation des enseignants, qu'ils soient ou non de l'enseignement supérieur, à intégrer les thématiques liées à la culture rom dans leur programme. Il est tout aussi pertinent qu'ils préparent les futurs enseignants à l'enseignement spécialisé à l'intention des adultes roms.
10. L'apprentissage des adultes, en particulier à long terme, tout comme l'apprentissage intergénérationnel continu, doivent être renforcés : l'apprentissage des parents roms, par le biais de leurs enfants, peut contribuer à améliorer l'attitude de la société rom vis-à-vis de l'éducation. Les familles roms seront mieux impliquées si l'apprentissage des adultes favorise l'estime de soi en proposant plus qu'une activité dans une salle de classe.
11. Le rôle des travailleurs sociaux et médiateurs scolaires en contact avec les familles des enfants est crucial dans le soutien social qu'ils offrent et qui permet aux enfants roms de se maintenir dans le système scolaire et leur ouvre des opportunités d'étude et de carrière. Les stratégies ne peuvent faire porter la responsabilité et la charge de travail uniquement aux enseignants et aux écoles.
12. Tout en soutenant le projet de Conclusions du Conseil sur la Promotion de la culture rom contre la discrimination, nous soulignons que les campagnes pour une éducation

² Politiques de prévention visant à lutter contre l'abandon scolaire des enfants issus de milieux socioéconomiques défavorisés, y compris les Roms.

inclusive des Roms doivent aborder la question de la compréhension mutuelle entre les parents et enfants roms et non-roms.

13. Le CSEE souhaite souligner que les stratégies européennes et nationales doivent prendre en compte la durabilité des mesures recherchées dans le processus de mise en œuvre.